

idées. Afin de fournir aux communautés rurales un accès abordable à Internet et de leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour en tirer pleinement parti, on travaille présentement à la mise sur pied, dans tout le Canada, d'un réseau national de sites d'accès public à l'autoroute de l'information.

Utilisation du patrimoine pour revitaliser les communautés

L'un des aspects du développement durable est la préservation et la revitalisation des bâtiments en place et des caractéristiques actuelles des communautés. Ainsi, la rénovation des grandes avenues commerciales est rendue possible par des partenariats conclus entre les commerçants des centres-villes et les municipalités. Ces activités de rénovation des centres-villes offrent des avantages à la fois économiques et environnementaux, notamment l'utilisation continue des bâtiments et de l'infrastructure en place, surtout par les petites entreprises. Elle se sont également révélées très utiles pour faire contrepoids à l'expansion tentaculaire vers les secteurs à faible densité. La valeur des travaux de restauration dépasse maintenant celle de la construction d'immeubles neufs au Canada.

La conservation du patrimoine contribue également à la revitalisation des milieux ruraux et des régions. Les communautés créent maintenant des partenariats pour développer des corridors à partir de routes panoramiques, de voies navigables historiques, de chemins et de sentiers ou comme moyen de réutiliser des voies ferrées désaffectées.

Action 21

Action 21 est un nouveau programme fédéral destiné à aider les Canadiens à agir au sein de leur communauté pour favoriser un environnement sain. Ce programme d'Environnement Canada comporte deux volets, soit une initiative de sensibilisation du public, qui vise à encourager toute la population à participer activement au règlement de questions environnementales, et un programme de financement communautaire, qui prévoit une aide financière aux organisations non gouvernementales à but non lucratif pour la réalisation de projets locaux liés à l'environnement.

Action 21 prévoit aussi de l'aide aux organisations qui souhaitent agir dans leur communauté. Il permet en outre de financer des projets qui ont des incidences positives sur l'environnement, qui offrent aux Canadiens des occasions d'intervention au niveau local, qui encouragent un plus grand nombre de personnes à agir de façon responsable sur le plan de l'environnement et qui abordent des questions environnementales prioritaires. De plus, conjointement avec Santé Canada, Action 21 permet actuellement de parrainer un projet destiné à aider les communautés à faire le lien entre les questions sanitaires et environnementales, et à améliorer leur capacité d'intervention pour les questions qu'elles jugent prioritaires.

Conscience sociale des entreprises

De nombreuses entreprises ont élaboré des politiques et des pratiques propices au développement durable. L'un des éléments fondamentaux de cette tendance est la

Le premier atelier national sur la durabilité urbaine, qui a eu lieu en juin 1995, a mis l'accent sur des cadres et critères appropriés ainsi que sur la sélection d'indicateurs de base. L'année dernière, on a publié dans Profil du Canada rural les principales tendances basées sur 14 indicateurs et observées dans les régions rurales du Canada. On trouvera un complément d'information sur ces indicateurs dans la section du présent rapport intitulée «L'information pour la prise de décisions : le rôle des indicateurs».

La Banque de développement du Canada offre une variété de produits et de services conçus pour répondre aux besoins de certains groupes d'entrepreneurs comme les femmes, les groupes autochtones, les jeunes gens et les membres de communautés ethniques. L'aide qu'ils reçoivent pour se créer des emplois durables prend la forme de services comme des possibilités de financement spécialisées, de la formation auprès d'entreprises, du counseling et du mentorat. Bon nombre des initiatives de la Banque sont élaborées et réalisées dans le cadre de partenariats réunissant des groupes et associations du secteur privé et des ministères.